

L'indépendance énergétique en 2022 pour Ventabren

Le projet de parc photovoltaïque, Solaris, initié par Ventabren Demain est en passe de voir le jour

Une grande nouvelle pour Ventabren : Solaris Civis a été lauréate de la commission de régulation de l'énergie le 19 février dernier. Le rêve de l'association Ventabren Demain et de son président William Vitte devient réalité.

Ce dernier avait en effet initié il y a 12 ans, avec son association, ce projet d'implantation d'un parc photovoltaïque sur la commune d'autant plus innovant qu'il s'agissait d'un projet 100% participatif et citoyen : innovant par sa gouvernance sans opérateur photovoltaïque comme traditionnellement ; exemplaire pour la protection de l'environnement, la préservation de la biodiversité et pour le volet reconquête agricole.

Le projet Solaris, dont la durée de vie estimée est de 30 ans, et qui prend pied sur un terrain de 5,6 hectares, s'inscrit dans une politique globale qui associe énergie durable et citoyens. Il a aussi inclus une composante agricole de reconquête de terrains laissés à l'abandon.

Chapeauté par la commission extra-municipale "agriculture et biodiversité", la mission consistant à transplanter l'oliveira présente sur le site, sera développée et accompagnée par la Chambre d'agriculture, dans le cadre d'un projet agricole. Ces 600 oliviers oubliés depuis



William Vitte est président de l'association Ventabren Demain qui a été l'initiatrice du projet Solaris, unique en France. / P.H.C.M.M.

plusieurs années reprendront vie sur un autre terrain communal et donneront une huile certifiée bio. L'espèce végétale protégée *Ophrys Provençalis* sera transplantée. De même, l'aigle de Bonelli y retrouvera plus de surface de vie. Pour une revalorisation des surfaces en déshérence qui assurera l'impact positif de ce projet de production électrique renouvelable - qui

couvrira une part importante des besoins en énergie des Ventabrennais.

L'association Ventabren Demain a fourni toutes les compétences techniques, financières, administratives et de conduite de projet. Énergie partagée et Énercoop ont amené leur compétence en matière de projets participatifs et citoyens. France nature environnement (FNE) a

soutenu le projet Solaris car celui-ci répond à tous les critères figurant dans la charte FNE concernant le photovoltaïque au sol (concertation, ancrage territorial, protection de l'environnement, participation citoyenne, démantèlement et remise en état du site).

Le projet n'a été rendu possible que grâce à la forte implication de la municipalité qui a financé toutes les études en amont du permis de construire.

Le comité de pilotage assure la conduite du projet Solaris ainsi que sa gestion technique, financière, administrative et dirige la communication. Il est composé de sept personnes toutes bénévoles : Gilles Besson, architecte DPLG, Michel Groins, qui y assure le poste de directeur financier, Edmond Meroni, ingénieur agronome et œnologue, Xavier Roulleau, spécialiste ingénierie électrique et panneaux photovoltaïques, Éric Rouzaud, général de corps aérien, chargé de l'organisation et de la conduite du changement, Yann Villaret, délégué à l'urbanisme et William Vitte, président de la Sas Solaris Civis. À eux sept, les membres du comité de pilotage couvrent tous les secteurs nécessaires pour la conception et pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque.

C.M.M.

LE PROJET

Il est participatif à pour objectif la conception, la réalisation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque éco-citoyenne de 5 MWC qui donnera à la commune l'indépendance énergétique. Elle sera opérationnelle en juin 2022, réalisant ainsi la transition écologique de Ventabren.

L'INVESTISSEMENT

Il est de l'ordre de 5 millions d'euros dont 2 M d'€ pour les panneaux solaires et les onduleurs. Le capital de la Sas Solaris Civis est composé pour : 40 % par la commune de Ventabren, 15 % par l'association Ventabren Demain et ses fondateurs, 30 % par Énergie partagée Investissement et 15 % par les citoyens

RECYCLAGE

Il faut savoir que le taux de recyclage des structures d'une centrale photovoltaïque, comme celle en prévision, est de 97 %. Chiffre qui rassurera nombre de concitoyens.